



Le 26/04/2022

## NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2022 VOTÉ LE 4 AVRIL 2022

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

### **BUDGET PRINCIPAL - BP 2022**

#### **1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune**

La population totale de Saint-Philibert : source INSEE

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
449 hab	452 hab	452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab

#### **L'analyse des ratios de Saint-Philibert :**

La population DGF de Saint-Philibert :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
449 hab	452 hab	452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab

#### **① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :**

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
348,49€	352,88€	396,50€	392,97 €	398,02€	423,72€	415,62€	429,33€	454,55 €

#### **② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :**

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
424,28 €	417,32 €	441,37 €	448,23 €	418,08€	427,70€	501,05€	830,31€	411,16€

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses jusqu'en 2020.

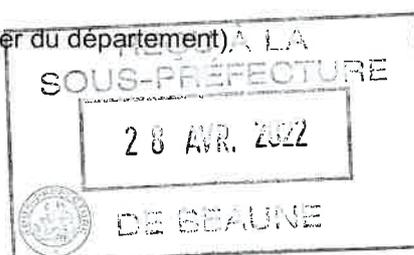
#### **③ Produit des impositions directes / population DGF :**

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
213,25 €	214,5 €	221,09 €	223,33 €	232,67	247,86	270,60	259,98	259,43

Ce ratio est en diminution par rapport à l'année dernière malgré l'augmentation des bases.

#### **Taux d'imposition 2021 :**

- Taxe foncière bâti : 31,50 % (cumul avec le taux foncier du département)
- Taxe foncière non bâtie : 37,38 %



	Bases effectives 2013	Bases effectives 2014	% évolution	Bases effectives 2015	% évolution	Bases effectives 2016	% évolution	Bases effectives 2017	% évolution
Taxe habitation	778 731	774 743	- 0,51 %	801 531	+ 3,46 %	804 672	+ 0,39 %	869 458	+ 8,05 %
Taxe foncière bâtie	435 288	444 995	+ 2,23 %	452 879	+ 1,77 %	460 613	+ 1,71 %	466 013	+ 1,17 %
Taxe foncière non bâtie	18 373	18 529	+ 0,85 %	18 696	+ 0,9 %	18 888	+ 1,03 %	19 274	+ 2,04 %

	Bases effectives 2018	% évolution	Bases effectives 2019	% évolution	Bases effectives 2020	% évolution	Bases effectives 2021	% évolution
Taxe habitation	936 206	+ 7,67 %	999 896	+ 6,80 %	1 010 869	+ 1,10 %		
Taxe foncière bâtie	474 999	+ 1,93 %	529 028	+ 11,37 %	562 353	+ 6,30 %	578 892	+2,94%
Taxe foncière non bâtie	19 591	+ 1,65 %	19 691	+ 0,5 %	19 732	+ 0,21 %	19 648	-0,43%

**Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF)** de la commune en 2021 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Saint-Philibert et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases de Saint-Philibert les taux moyens nationaux) **est de 83,12 %**, ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.

A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

#### ⑤ Dépenses d'équipement brut / population :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
81,17 €	59,98 €	156,13 €	212,72 €	382,72 €	114,59 €	455,56 €	731,22 €	138,73 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. En 2019, plus d'investissements avec la mise en place de nouveaux jeux, les travaux de réfection intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey entrée Ouest.

En 2020, fin du chantier des travaux de la restauration intérieure de l'église et de la restauration du mobilier, changement de la fenêtre de la sacristie, travaux de voirie au niveau de l'entrée Est de la Rue de Gevrey.

En 2021, travaux forestiers, réfection de l'aire de jeux des Tilleuls, rénovation des contreforts de l'église, remplacement de la frisette extérieure de la salle des Crais, travaux de voirie Rue du Pré Rond et divers achats (panneau stop, miroir, copieur et décorations de Noël).

#### ⑥ Encours de la dette/population :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
185,03 €	157,15 €	129,23 €	238,63 €	193,09 €	165,18 €	695,26	599,98	525,33

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Encours
2022	265 818,68	18 962,75	4 303,96	23 266,71	246 855,94
2023	246 855,94	15 779,20	3 887,31	19 666,51	231 076,74
2024	231 076,74	16 028,91	3 637,60	19 666,51	215 047,83

2025	215 047,83	16 281,72	3 383,94	19 665,66	198 766,11
2026	198 766,11	9 026,45	3 126,27	12 152,72	189 739,66
2027	189 739,66	9 171,73	2 980,99	12 152,72	180 567,93
2028	180 567,93	9 319,36	2 833,36	12 152,72	171 248,57
2029	171 248,57	9 469,38	2 683,34	12 152,72	161 779,19
2030	161 779,19	9 621,79	2 530,93	12 152,72	152 157,40
2031	152 157,40	9 776,67	2 376,05	12 152,72	142 380,73
2032	142 380,73	9 934,04	2 218,68	12 152,72	132 446,69
2033	132 446,69	10 093,93	2 058,79	12 152,79	122 352,76
2034	122 352,76	10 256,41	1 896,31	12 152,72	112 096,35
2035	112 096,35	10 421,49	1 731,23	12 152,72	101 674,86
2036	101 674,86	10 589,24	1 563,48	12 152,72	91 085,62
2037	91 085,62	10 759,69	1 393,03	12 152,72	80 325,93
2038	80 325,93	10 932,88	1 219,84	12 152,72	69 393,05
2039	69 393,05	11 108,87	1 043,85	12 152,72	58 284,18
2040	58 284,18	11 287,67	865,05	12 152,72	46 996,51
2041	46 996,51	11 469,35	683,37	12 152,72	35 527,16
2042	35 527,16	11 653,98	498,74	12 152,72	23 873,18
2043	23 873,18	11 841,57	311,15	12 152,72	12 031,61
2044	12 031,61	12 031,61	121,12	12 152,73	
<b>Total</b>		<b>265 818,69</b>	<b>47 348,39</b>	<b>313 167,08</b>	

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 4 emprunts à taux fixe souscrits

- en 2007 (fin en 2021) et 2008 (fin en 2022) pour les travaux extérieurs de l'église
- en 2016 pour l'achat de terres (fin en 2025)

- et en 2019 pour les travaux de restauration intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey.

Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

#### 7 DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
91,63 €	87,73 €	78,56 €	69,54 €	62,16	58,28	53,93	50,69	47,93

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

#### 8 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
40,54 %	43,68 %	38,79 %	41,86 %	44,41 %	39,91 %	42,74 %	40,39 %	36,19%

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

#### 9 (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital) / Recettes réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
88,17 %	91,37 %	96,16 %	97,81 %	106,81 %	106,72 %	89 %	82,70 %	121,49%

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

## **2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions**

**Tableau des subventions versées aux associations en 2021**

<b>Associations</b>	<b>Montant versé</b>
Amicale des donateurs de sang	150 €
Association des Lutins de Saint-Philibert	250 €
Coopérative scolaire de l'école maternelle	432 € (54 élèves x 8 €)
La Passerelle du Bonheur	130 €
Comité de Gestion des Installations Sportives	218 €

**Tableau des prestations en nature accordées aux associations**

<b>Liste des organismes</b>	<b>Salle</b>	<b>Adresse</b>	<b>Période d'occupation</b>	<b>Loyer</b>
Association des Lutins de Saint-Philibert	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Tarot – samedi soir en mars	A titre gratuit
			Loto – 1 <sup>er</sup> dimanche de décembre	A titre gratuit
	Salle de conseil	Rue de Gevrey	Réunions – selon les besoins	A titre gratuit
Comité de Gestion (musculature)	Salle des Crais	Rue de la Vigne	Lundi, mardi et jeudi de 18h à 20h et mercredi de 9h à 10h30	A titre gratuit
Société de chasse	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Repas de chasse – Un WE en avril	A titre gratuit

## **3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2021**

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>
<i>Dépenses</i>	103 776,24	231 327,83
<i>Recettes</i>	142 847,57	208 048,77
<i>Résultat</i>	39 071,33	-23 279,06
<i>Résultat antérieur reporté</i>	142 869,87	48 836,49
<i>Résultat au 31/12/2021</i>	181 941,20	25 557,43
<i>Solde définitif au 31/12/2021</i>	207 498,63	

**4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...****...détient une part de capital**

Crédit Agricole Région Bourgogne (parts sociales)

**5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement**

Néant

**6/ Liste des délégataires de service public**

Néant

**7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières****CESSIONS :** Néant**ACQUISITIONS :** Néant**8/ BUDGET 2022**

Nous avons terminé l'année 2021 avec un excédent cumulé de 207 498,63 € qu'il convient de reporter en 2022.

**LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2021	BP 2022	% BP 2022 / Reçu 2021
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	5 485,70	2 312	- 57,86 %
73	IMPOTS ET TAXES	142 666,76	168 124	+ 17,84 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	47 938,17	47 738	- 0,42 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 452,09	11 125	- 2,86 %
76	PRODUITS FINANCIERS	0,20	0	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	505,85	0	
	<b>RECETTES REELLES</b>	<b>208 048,77</b>	<b>229 299</b>	<b>+ 10,21 %</b>
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	48 836,49	25 557	
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>256 885,26</b>	<b>254 856</b>	

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : - 57,86 %

Par rapport au reçu en 2021 : pas de recettes pour les affouages au vu de l'état du bois proposé cet hiver, pas de vente de coupe de bois et autres recettes sensiblement équivalentes.

Chapitre 73 = impôts et taxes : + 17,84 %

Hausse des bases et augmentation des taux de 10% pour les impôts.

Chapitre 74 = dotations et participations : - 0,42 %

	DGF perçue	Différentiel en €	% de perte	Dont contribution de la commune au redressement des finances publiques	Lois de finance
2013	41 140 €				
2014	39 656 €	- 1 484 €	- 3,60 %	1 419 €	Gel de l'enveloppe de la DGF Baisse de 1.5 milliards d'€ de l'enveloppe
2015	35 509 €	- 4 147 €	- 10,46 %	3 457 €	Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe
2016	31 432 €	- 4 077 €	- 11,48 %		
2017	28 163 €	- 3 269 €	- 19,82 %		
2018	26 228 €	- 1 935 €	- 6,9 %		
2019	24 108 €	- 2 120 €	- 8,1 %		
2020	24 386 €	+ 278 €	+ 1,15 %		
2021	24 253 €	- 133 €	- 0,55 %		
Prévisionnel	A percevoir	Différentiel en €	% de perte		
2022	22 146 €	- 2 107 €			Estimation de l'AMF pour la dotation forfaitaire – chiffres non connus au moment du vote
<b>De 2013 à 2021 soit en 8 ans</b>		<b>- 16 887 €</b>	<b>- 41,1 %</b>		

Concernant les différentes participations de nos financeurs :

Par convention au sein du RPI Saulon-la-Rue/Saint-Philibert, partage des frais de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire avec recette prévue de 23 004 € pour l'école maternelle et dépenses en fonctionnement pour l'école élémentaire.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : - 2,86 %

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations du logement communal, de la salle des fêtes et des terres communales**. En 2020, vente d'un logement donc plus qu'un seul apportant des revenus et peu de prévision de locations de la salle des fêtes en 2022 en raison des conditions sanitaires.

Chapitre 77 = produits exceptionnels

En 2021, remboursements par GROUPAMA sur l'achat des vêtements de travail de l'employé et subvention pour l'achat d'un miroir de circulation.

**LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2021	BP 2022	% BP 2022 / Mandaté 2021
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>66 564,47</b>	<b>63 902</b>	<b>- 4 %</b>
60	Achats non stockés et prestations de services	31 420,72	29 552	- 5,95 %
61	Services extérieurs	19 919,88	18 900	- 5,72 %
62	Autres services extérieurs	12 320,51	12 250	- 0,58 %
635 et 637	Impôts et taxes et vers. assimilés	2 903,36	3 200	- 10,21 %
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>83 251,70</b>	<b>93 540</b>	<b>+ 12,36 %</b>
64	Charges de personnel	81 415,33	91 640	+ 12,56 %
633	Impôts et taxes et vers. assimilés sur rémunérations	1 836,37	1 900	+ 3,46 %
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>63 884,28</b>	<b>66 787</b>	<b>+ 4,54 %</b>

66	CHARGES FINANCIERES	5 038,38	4 304	- 14,38 %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 264	11 300	+ 3,32 %
	DEPENSES REELLES	230 002,83	239 833	+ 4,27 %
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	1 325	2 405	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	231 327,83	242 238	

### Chapitre 011 = charges à caractère général : - 4 %

- ✓ Sous-chapitre 60 = + 5,95 % - chiffres sensiblement égaux en 2021
  - consommation variable de fuel pour l'école et l'église et de carburant pour le véhicule
  - prévision de baisse pour les produits d'entretien (et surtout les fournitures de petit équipement)
  - moins d'élèves en maternelle
- ✓ Sous-chapitre 61 = - 5,72 %
  - Location de nacelle pour les décors de Noël et de la batterie Pellenc pour le matériel électroportatif de l'employé désormais tous les ans
  - Entretien régulier des bâtiments publics et du logement communal (baisse), de la voirie (hausse avec 3 paiements de balayage prévus cette année car un seul l'année dernière), des réseaux (baisse car remplacement d'un poteau incendie l'année dernière), du matériel roulant (tondeuse, kangoo), d'autres biens
  - Contrôle du chapiteau (tous les 2 ans)
  - Maintenance des photocopieurs de l'école et de la mairie, du logiciel spécifique à la mairie, contrôle de l'aire de jeux et des bornes incendie
  - Assurances des bâtiments et des véhicules (baisse car contrats revus)
  - Assurance du personnel à GRAS SAVOYE
- ✓ Sous-chapitre 62 = - 0,58 % - Charges sensiblement équivalentes sur ce sous-chapitre
- ✓ Sous-chapitre 63 = - 10,21 %

Dans ce chapitre sont prises en compte les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties ainsi que la contribution à l'hectare pour 68 ha de bois et la taxe syndicale payée à l'Association syndicale de Broindon.

### Chapitre 012 = charges de personnel : + 12,36 %

Ces articles enregistrent surtout les dépenses relatives au personnel communal.

Au niveau du personnel titulaire, changement d'échelon et mise en place de la NBI pour la secrétaire de mairie et prévision de la hausse du point d'indice.

Pour le CNAS, prise en charge du personnel retraité.

### Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : + 4,54 %

Ce chapitre enregistre principalement :

- les dépenses relatives aux indemnités des élus
- les dépenses de frais de fonctionnement de l'école élémentaire
- les dépenses relatives aux subventions aux associations : stable
- et également la contribution communale au SDIS en hausse

Chapitre 66 = Charges financières : - 14,38 %

Emprunt qui s'est terminé en 2021 et un autre se terminera en 2022.

Chapitre 014 = Atténuation de produits : + 3,32 %

Concerne attribution de compensation, FPIC et service urbanisme de la Communauté de communes mais chiffre non connu à ce jour.

**L'INVESTISSEMENT****LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

CHAP.	DEPENSES TTC	Mandaté 2021	BP 2022
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	22 773,36	19 763
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 820,16	3 535
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	10 805,47	4 302
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	63 097,25	51 435
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 280	0
	<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>103 776,24</b>	<b>79 035</b>
020	DEPENSES IMPREVUES (plus en M57)		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>103 776,24</b>	<b>79 035</b>

Chapitre 16 = Emprunts :

- En 2021, arrêt d'un emprunt et un autre se terminera en 2022
- valeur du dépôt d'un loyer pour caution à reverser si départ locataire

Chapitre 20 = Immobilisations incorporelles

Frais d'études pour la modification du PLU et adhésion à Territoires Numériques pour déposer les appels d'offres.

Chapitre 204 = Subventions d'équipements :

Solde de la rénovation de l'éclairage public pour les 7 points supplémentaires par rapport au programme.

Chapitre 21 = Immobilisations corporelles

- sondages de sol pour 1 296 €
- travaux forestiers pour 1 665 €
- achat et installation d'une table de ping-pong
- maîtrise d'œuvre pour l'étude du futur Espace de Rencontres et de Loisirs
- achat de sondes CO<sup>2</sup>
- acquisition d'un nouveau véhicule pour 15 000 €
- achat de décorations de Noël

**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2021	BP 2022
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	43 474,57	67 273
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	98 048	0
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0	800
	<b>RECETTES REELLES</b>	<b>141 522,57</b>	<b>68 073</b>
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	142 869,87	181 941
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX AMORTISSEMENTS	1 325	2 405
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>285 717,44</b>	<b>252 419</b>

Chapitre 10 = Dotations, fonds divers et réserves :

- récupération de la TVA sur les dépenses de 2020 (travaux de voirie entrée Est Rue de Gevrey, surtout travaux de l'église et divers achats) soit 57 273 €
- prévision de perception de taxe d'aménagement pour environ 10 000 €

Chapitre 13 = Subventions d'investissement reçues : pas de subvention à recevoir pour cette annéeChapitre 16 = Emprunts et dettes assimilés :

- valeur du dépôt d'un loyer pour caution à encaisser si nouveau locataire.

